Reports on Education in the Minority-Language and Second-Language at the Postsecondary Level 2001-2002

Rapports sur l'enseignement dans la langue de la minorité et dans la langue seconde au niveau postsecondaire 2001-2002

IDENTIFICATION OF THE INSTITUTION
IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION

(Please correct mailing address as necessary)
(Corrigez l'adresse si nécessaire)

Name of the reporting authority Nom du responsable de la déclaration	Title – Titre	
Signature	Telephone – Téléphone – –	Date

INFORMATION FOR RESPONDENTS - (Please read carefully)

Survey Objective
As per the Agreements of the Department of Canadian Heritage with the provinces and territories regarding minority-language education and second-language instruction (English in Quebec and French for the rest of the provinces and territories), Statistics Canada is to gather and process data necessary to administer contributions under infrastructure support.

Under these Agreements, the contributions for the "postsecondary" component are derived based on the number of students enrolled in minority-language programs or courses, and in Teacher training programs or courses which prepare students to teach in the minority-language or the second-language.

The data will be used to calculate contributions to the provinces for enrolments in minority-language programs at the postsecondary level.

Confidentiality
Statistics Canada is prohibited by law from publishing any statistics which would divulge information obtained from this survey that relates to any identifiable institution without the previous written consent of that institution. The data reported on this questionnaire will be treated in confidence, used for statistical purposes and published in aggregate form only. The confidentiality provisions of the Statistics Act are not affected by either the Acces to Information Act or by any other legislation.

INFORMATION POUR LE RÉPONDANT - (Prière de lire attentivement)

Objectif de l'enquête
Tel que stipulé dans les ententes du ministère du Patrimoine canadien avec les provinces et les territoires, concernant l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces et territoires), Statistique Canada se charge de la cueillette et du traitement des données nécessaires à l'administration de la contribution de l'aide à l'infrastructure.

Selon ces ententes, les contributions de la composante "postsecondaire" sont calculées en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans les programmes ou cours offerts dans la langue de la minorité, ou dans les programmes ou cours de formation des maîtres qui préparent les étudiants pour l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'enseignement de la langue seconde.

Les données seront utilisées pour calculer les contributions à être versées aux provinces en fonction des inscriptions dans les programmes dispensés dans la langue de la minorité au niveau postsecondaire.

Confidentialité
La loi interdit à Statistique Canada de publier, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit d'une institution, toute information permettant d'identifier celle-ci. Les données déclarées sur le présent questionnaire seront traitées de façon strictement confidentielle; elles serviront à des fins statistiques et seront publiées seulement sous une forme agrégée. La clause de confidentialité de la Loi sur la statistique n'est pas touchée par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

8-2200-409: 2002-02-01 STC/OLP-030-03380 SQC/OLP-030-03380

For information only / Pour information seulement

AUTHORIZATION TO RELEASE DATA (PLEASE COMPLETE)

I hereby consent to the disclosure by Statistics Canada of individual data from this survey to the Department of Canadian Heritage and to the provincial or territorial education department.

Signature

AUTORISATION DE COMMUNIQUER LES PRÉSENTES DONNÉES (PRIÈRE DE REMPLIR)

Par la présente, j'autorise Statistique Canada à communiquer des données individuelles obtenues par ce rapport au ministère du Patrimoine canadien et au ministère de l'éducation provincial ou territorial.

Date

PLEASE READ BEFORE COMPLETING THE QUESTIONNAIRE

1. This questionnaire consists of three distinct reports:

   "**Report 1: Courses Offered in the Minority-Language at the Postsecondary Level**", should be used to report all postsecondary courses offered in the minority official language of the province or territory where the institution is located (English in Quebec and French in all other provinces and territories).

   All postsecondary programmes offered in the minority official language of the province or territory where the institution is located (English in Quebec and French in all other provinces and territories), should be reported in "**Report 2: Programs in the Minority-Language at the Postsecondary Level**".

   Finally, **minority-language and second-language teacher training** programmes should be reported in "**Report 3**: Minority-Language and Second-Language Teacher Training Programmes" for full-time students and in Report 3A and 3B for part-time students.

2. Non-credit courses or activities which have no direct educational purpose (e.g. recreational activities, seminars, conferences, conventions, etc.) are to be excluded from these reports.

3. Level of study:

   1. College/University transfer
   2. College/Technical
   3. University/Undergraduate
   4. University/Masters
   5. University/Doctorate

Data should be reported as of December 1, 2001.

Please return your completed questionnaire to Statistics Canada using the enclosed pre-paid self-addressed envelope by March 15, 2002.

THANK YOU FOR YOUR COOPERATION.

PRIÈRE DE LIRE CE QUI SUIT AVANT DE COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE

1. Ce questionnaire comporte trois rapports distincts :

   Le premier intitulé "**Rapport 1 : Cours offerts dans la langue de la minorité au niveau postsecondaire**", sert à rapporter tous les cours de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité de langue officielle de la province ou du territoire où l'institution est située (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces et territoires).

   Les programmes de niveau postsecondaire offerts dans la langue officielle minoritaire de la province ou du territoire où l'institution est située (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces et territoires), doivent être rapportés dans le "**Rapport 2 : Enseignement dans la langue de la minorité au niveau postsecondaire**".

   Finalement, **les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde** doivent être rapportés dans le "**Rapport 3** : Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde " pour les étudiants à temps complet et dans le Rapport 3A et 3B pour les étudiants à temps partiel.

2. Les cours non crédités ou les activités n'ayant pas l'enseignement comme objectif principal (i.e. activités parascolaires, séminaires, conférences, conventions, etc.) doivent être exclus de ces rapports.

3. Niveaux d'études :

   1. Collégial / Passage à l'université
   2. Collégial / Technique
   3. Universitaire / Non-gradué (1er cycle)
   4. Universitaire / Maîtrise (2ième cycle)
   5. Universitaire / Doctorat (3ième cycle)

Les données doivent être rapportées selon les registres du 1er décembre 2001.

Le questionnaire dûment rempli doit être retourné à Statistique Canada avant le 15 mars 2002, en utilisant l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

For information only / Pour information seulement

DEFINITIONS

1. For the purpose of this report, postsecondary courses include:
   a) all courses offered by degree-granting institutions and their affiliates;
   b) courses offered by non-degree granting colleges (or similar institutions), that belong to programmes satisfying the following:

      i) the normal entrance requirement is high school completion;

      ii) the programme is one full year or more in duration;

      iii) the programme leads to a certificate, a diploma or a degree;

      iv) the programme is not intended for trade/vocational training.

2. For the purpose of classifying each programme by level of study, the following definitions apply:

COLLEGE

University Transfer Programme:

Postsecondary programme offered by a non-degree granting institution providing a student with equivalent standing and credits toward the first or second year of a degree programme in a university.

Technical Programme:

Postsecondary programme offered by a non-degree granting institution preparing a student to enter a career directly upon completion in areas such as technology, business, applied arts, nursing, agriculture, etc.

UNIVERSITY

Programmes offered by degree granting institutions should be classified according to the level of the degree, e.g. undergraduate, masters and doctorate.

EXAMPLES

Normal duration of the programme:

- 2 terms per year (Fall and Winter)
- 225 hours per term (15 weeks X 5 courses X 3 hours)

Normal duration of the course:

- 45 hours per term (15 weeks X 3 hours)

DÉFINITIONS

1. Pour les fins de ce rapport, les cours de niveau postsecondaire comprennent :
   a) tous les cours d'enseignement offerts par les universités et par leurs institutions affiliées;
   b) les cours offerts par les collèges ne décernant pas de grade (ou institutions similaires) faisant partie d'un programme satisfaisant aux conditions suivantes:

      i) il doit normalement exiger un diplôme d'études secondaires comme critère d'admission;

      ii) il doit exiger une année d'études complète ou plus;

      iii) il doit être sanctionné par un certificat, un diplôme ou un grade;

      iv) il ne doit pas viser la formation au niveau des métiers et de formation professionnelle.

2. Afin de classifier chaque programme par niveau d'études, les définitions suivantes doivent être suivies :

COLLÈGE

Programme de passage à l'université:

Programme postsecondaire offert par une institution ne décernant pas de grade et qui permet à l'étudiant d'obtenir des équivalences et des crédits pour la première ou la deuxième année d'un programme menant à un grade dans une université.

Programme technique:

Programme postsecondaire offert par une institution ne décernant pas de grade et qui prépare l'étudiant à entreprendre une carrière immédiatement après la fin de son programme dans un champ de spécialisation comme la technologie, le commerce, les arts appliqués, le soins infirmières, l'agriculture, etc.

UNIVERSITÉ

Les programmes offerts par les institutions décernant des grades doivent être classifiés selon le niveau ou le cycle d'études, i.e. sous-gradué (1er cycle), maîtrise (2 ième cycle) et doctorat (3ième cycle).

EXEMPLES

Durée normale du programme:

- 2 sessions par année (automne et hiver)
- 225 heures par session (15 semaines X 5 cours X 3 heures)

Durée normale du cours:

- 45 heures par session (15 semaines X 3 heures)

For information only - Pour information seulement

REPORT 1 :
Courses offered in Minority-Language

INSTRUCTIONS

1. The respondent should use this questionnaire to report all postsecondary courses offered in the minority official language of the province where the institution is located (English in Quebec and French in the other provinces). Courses must be grouped and reported by programme of study. Non-credit courses or activities which have no direct educational purposes, as well as the exceptions noted in points 2 and 3 below should be excluded.

2. French second language courses as well as grammar and literature courses offered by the French Department in English-language institutions are not to be reported.

   English second language courses as well as grammar and literature courses offered by the English Department in French-language institutions are not to be reported.

3. Minority-language and second-language teacher training courses should be excluded from this report; they should, however, be included in Report 3.

RAPPORT 1 :
Cours offerts dans la langue de la minorité

DIRECTIVES

1. Le responsable de la déclaration doit utiliser ce questionnaire pour rapporter tous les cours de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité officielle de la province où l'institution est située (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Les cours doivent être rapportés séparément pour chaque programme. Les cours non-crédités ou les activités n'ayant pas l'enseignement comme objectif principal doivent être exclus, ainsi que les cours mentionnés aux points 2 et 3 ci-après.

2. Les cours de français langue seconde et les cours de grammaire et de littérature offerts par le Département de français d'une institution de langue anglaise ne doivent pas être rapportés.

   Les cours d'anglais langue seconde et les cours de grammaire et de littérature offert par le Département d'anglais d'une institution de langue française ne doivent pas être rapportés.

3. Les cours de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde doivent être exclus de ce rapport mais doivent être rapportés dans le rapport 3.

Programme: _____

Level of study*:
Niveau d'études*: _____

Normal duration of the programme: _____ terms/year / sessions/année _____ hours/term / heures/session
Durée normale du programme:

Course code Code du cours	Courses (Please provide the name of the course) Cours (s.v.p. donner le nom du cours)	Registrations Inscriptions	Normal duration of the course (hours/term) Durée normale du cours (heures/session)

* see instruction 3 of page 2.
* voir directive 3 de la page 2

Please report other programmes/courses on additional sheet.
S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

For information only / Pour information seulement

REPORT 2 :
Programmes in the Minority- Language

Part I: Full-time Students

INSTRUCTIONS

1. The respondent should use this questionnaire to report all postsecondary programmes offered in the minority official language of the province where the institution is located (English in Quebec, French in the other provinces). Students enrolled part-time are to be reported in Part II. For full-time students, Part I should be completed. Non-credit programmes or activities which have no direct educational purpose, as well as the exceptions noted in point 2 below should be excluded.

2. Minority-language and second-language teacher training programmes should be excluded from this report; they should be included in Report 3.

RAPPORT 2 :
Programmes de la langue de la minorité

Partie I : Étudiants à temps complet

DIRECTIVES

1. Le responsable de la déclaration doit utiliser ce questionnaire pour rapporter tous les programmes de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité officielle de la province où l'institution est située (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Les étudiants inscrits à temps partiel doivent être rapportés à la partie II. La partie I doit être complétée pour les étudiants à temps complet. Les programmes non-crédités ou les activités n'ayant pas l'enseignement comme objectif principal doivent être exclus ainsi que les programmes mentionnés au point 2 ci-après.

2. Les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde doivent être exclus de ce rapport, mais doivent être rapportés dans le rapport 3.

Programme of study Programme d'études	Level of study* Niveau d'études*	Number of full-time students Nombre d'étudiants à temps complet	Normal duration of the programme Durée normale du programme	
			Number of terms per year Nombre de sessions par année	Hours per term Heures par session

* see instruction 3 of page 2.
* voir directive 3 de la page 2

Please report other programmes/courses on additional sheet.
S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

For information only - Pour information seulement

REPORT 2 :
Programmes in the Minority Language

Part II: Part-time Students

INSTRUCTIONS

1. The respondent should use this questionnaire to report all postsecondary courses offered in the minority official language of the province where the institution is located (English in Quebec, French in the other provinces). Students enrolled full-time are to be reported in Part I. For part-time students, Part II should be completed. Non-credit programmes or activities which have no direct educational purpose, as well as the exceptions noted in point 2 below should be excluded.

2. Minority-language and second-language teacher training programmes should be excluded from this report; they should be included in Report 3.

RAPPORT 2 :
Programmes offerts dans la langue de la minorité

Partie II : Étudiants à temps partiel

DIRECTIVES

1. Le responsable de la déclaration doit utiliser ce questionnaire pour rapporter tous les cours de niveau postsecondaire offerts dans la langue de la minorité officielle de la province où l'institution est située (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Les étudiants inscrits à temps complet doivent être rapportés à la partie I. La partie II doit être complétée pour les étudiants à temps partiel. Les programmes non crédités ou les activités n'ayant pas l'enseignement comme objectif principal doivent être exclus ainsi que les programmes mentionnés au point 2 ci-après.

2. Les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement dans la langue seconde doivent être exclus de ce rapport, mais doivent être rapportés dans le rapport 3.

Programme of study Programme d'études	Level of study* Niveau d'études*	Number of part-time students Nombre d'étudiants à temps partiel	Normal duration of the course / Durée normale du cours	
			Number of terms per year Nombre de sessions par année	Hours per term Heures par session

* see instruction 3 of page 2.
* voir directive 3 de la page 2

Please report other programmes/courses on additional sheet.
S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

For information only - Pour information seulement

REPORT 3:
Minority Language and Second Language Teachers Training Programmes
Part I: Full-time Students

RAPPORT 3 :
Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde
Partie I : Étudiants à temps complet

INSTRUCTIONS

The respondent should report a) all minority-language teacher training programmes and b) all second-language teacher training programmes offered by the institution. For institutions where students do not choose a specialisation (minority-language education or second-language instruction) before their final year, enrolments for earlier years may be allocated to minority-language teacher training and second-language teacher training in the same proportion as the actual final year enrolments. Students enrolled full-time are to be reported in Part I. For part-time students, except those referred to in point 2 of page 2, Part II should be completed.

DIRECTIVES

Le responsable de la déclaration doit rapporter a) tous les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité et b) tous les programmes de formation des maîtres pour l'enseignement de la langue seconde offerts par l'institution. Pour les institutions où les étudiants déterminent leur spécialisation (l'enseignement dans la langue de la minorité ou l'enseignement dans la langue seconde) seulement dans leur dernière année, les inscriptions pour les années antérieurs peuvent être imputées à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde dans la même proportion que les inscriptions réelles de la dernière année du programme. Les étudiants inscrits à temps complet doivent être rapportés à la partie I. La partie II doit être complétée pour les étudiants à temps partiel à l'exception de ceux visés à l'item 2 de la page 2.

DEFINITIONS

A **minority-language** teacher training programme is one which prepares students to teach various courses such as Math, History, Science etc. in the minority official language (English in Quebec and French in the other provinces). A **second-language** teacher training programme prepares students either to teach the second official language (English or French) as a subject or to teach in an immersion programme where the second official language is the language of instruction in such subjects as Math, History, Science, etc.

DÉFINITIONS

Un programme de formation des maîtres pour l'enseignement dans la **langue de la minorité** est un programme qui prépare des étudiants pour enseigner des cours comme les mathématiques, l'histoire, la science etc. dans la langue de la minorité de langue officielle (l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Un programme de formation des maîtres pour l'enseignement dans la **langue seconde** est un programme qui prépare les étudiants à enseigner une des deux langues officielles (anglais ou français) comme matière ou à enseigner dans la seconde langue officielle, les mathématiques, l'histoire, la science, etc., dans un programme d'immersion.

Programme of study Programme d'études	Level of study* Niveau d'études*	Number of full-time students Nombre d'étudiants à temps complet	Normal duration of the programme / Durée normale du programme	
			Terms per year Sessions par année	Hours per term Heures par session
a) Minority-Language – Langue de la minorité				
b) Second-Language – Langue seconde				

- On the last page of this questionnaire, describe the criteria used to define a full-time student. If the criteria differ from one programme to another or from one level of study to the other, please describe them separately.
- Sur la dernière page de ce questionnaire, expliquez quels sont les critères selon lesquels un étudiant est considéré à temps complet. Si ces critères sont différents d'un programme à l'autre ou d'un niveau d'études à l'autre, veuillez expliquer chacun d'eux séparément.

* see instruction 3 of page 2.
* voir directive 3 de la page 2

Please report other programmes/courses on additional sheet.
S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

For information only - Pour information seulement

REPORT 3 A :
Minority Language Teachers Training Programmes

Part II: Part-time Students

INSTRUCTIONS (See page 7)

RAPPORT 3 A :
Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement dans la langue de la minorité

Partie II : Étudiants à temps partiel

DIRECTIVES (Voir page 7)

Programme: _____

Level of study * :
Niveau d'études * : _____

Normal duration of the programme: _____ terms/year / sessions/année _____ hours/term / heures/session
Durée normale du programme:

Course code Code du cours	Courses (Please provide the name of the course) Cours (s.v.p. donner le nom du cours)	Registrations Inscriptions	Normal duration of the course (hours/term) Durée normale du cours (heures/session)

* see instruction 3 of page 2.
* voir directive 3 de la page 2

Please report other programmes/courses on additional sheet.
S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

For information only - Pour information seulement

REPORT 3 B :
Second-Language Teachers Training Programmes

Part II: Part-time Students

INSTRUCTIONS (See page 7)

RAPPORT 3 B :
Programmes de formation des maîtres pour l'enseignement de la langue seconde

Partie II : Étudiants à temps partiel

DIRECTIVES (Voir page 7)

Programme: _____

Level of study * :
Niveau d'études * : _____

Normal duration of the programme: _____ terms/year / sessions/année _____ hours/term / heures/session
Durée normale du programme:

Course code Code du cours	Courses (Please provide the name of the course) Cours (s.v.p. donner le nom du cours)	Registrations Inscriptions	Normal duration of the course (hours/term) Durée normale du cours (heures/session)

* see instruction 3 of page 2.
* voir directive 3 de la page 2

Please report other programmes/courses on additional sheet.
S.V.P. rapporter les autres programmes/cours sur une page additionnelle.

For information only - Pour information seulement

COMMENTS – COMMENTAIRES:

For information only - Pour information seulement

IMPORTANT

Please ensure the "Authorization to Release data" (page 2) has been completed before returning your questionnaire

Assurez-vous d'avoir complété "l'Autorisation de communiquer les présentes données" (page 2) avant de retourner votre questionnaire.

Thank you for your co-operation

Merci de votre collaboration

For information only - Pour information seulement